



LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LES PROJETS MULTI-PARTENARIAUX

Un focus sur la reterritorialisation des filières

Synthèse de la Rencontre régionale
Grand Ouest du 24 mai 2024



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINÉTÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p.4
1. LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX : UN CADRE FAVORABLE POUR L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES FILIÈRES ET LA RETERRITORIALISATION DE FILIÈRES LONGUES	p.5
Bretagne, la place de l'économie dans les PAT et l'exemple des filières légumineuses à vocation alimentation humaine	p.6
Le Pays de Lorient, l'économie et la restauration collective dans le PAT	p.7
Grand Poitiers, l'eau première denrée alimentaire du PAT	p.7
2. FREINS ET LEVIERS DANS LA STRUCTURATION DE FILIÈRES LOCALES : LA PROBLÉMATIQUE DU PASSAGE À L'ÉCHELLE	p.8
LEGGO : Co-construction d'une filière légumineuse dans le Grand Ouest et difficultés de l'adéquation entre offre et demande	p.8
Breizh Positive : la création d'une marque territoriale pour une meilleure rémunération des producteurs	p.9
La filière Chanvre du Grand Poitiers : entre débouchés dans le bâtiment et émergence d'un marché dans l'alimentaire	p.10
3. LA CO-CONSTRUCTION ET LES PARTENARIATS DANS LA STRUCTURATION DE FILIÈRES LOCALES AU SEIN DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX DES MEMBRES GRAND OUEST	p.11
4. CONCLUSION	p.12

INTRODUCTION

La rencontre régionale Grand Ouest, à Lorient, du 24 mai 2024, s'inscrit dans la programmation (2022 – 2027) en tant qu'ONVAR de Terres en villes.

Créé en 2000, Terres en villes est le réseau des acteurs locaux des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations. En s'appuyant sur l'intelligence collective, le réseau accompagne ses membres pour faire face aux défis de la transition agricole et alimentaire.

Terres en villes a été reconnu en 2015 comme Organisme national à vocation agricole et rurale (ONVAR) pour une programmation 2015 - 2021 ; reconnaissance renouvelée en 2022 pour une nouvelle programmation 2022 – 2027 et dans ce cadre, bénéficie d'un financement par le Compte d'Affectation Spécial « Développement Agricole et Rural » (CAS-DAR).

Terres en villes, dans le cadre de cette nouvelle programmation pluriannuelle a pour ambition de renforcer les compétences des agents de développement agricole en matière d'accompagnement des transitions des exploitations au regard des enjeux identifiés par les PAT.

Ses objectifs stratégiques sont au nombre de 3 :

- 1. Améliorer l'état des connaissances des relations entre acteurs de projets transversaux** appuyant la transition des exploitations impliquées dans les Projets alimentaires territoriaux
- 2. Partager et construire collectivement des compétences** pour une meilleure implication des agriculteurs dans les PAT
- 3. Renforcer l'outillage et l'offre en formation disponibles** en lien avec l'alimentation à destination des conseillers en développement agricole et territorial

Ce programme s'organise autour d'un atelier annuel organisé en région au cours duquel sont présentés et analysés des projets inclus dans des PAT.

Pour 2024, à la suite de l'atelier 2023 qui a été transformé en rencontre régionale Terres en villes Grand Est – Bourgogne Franche Comté et qui a lieu le 12 mars 2024 à Dijon, il a été également choisi d'organiser l'atelier annuel sous la forme d'une rencontre régionale dans la grande région Grand Ouest, marquée par de forts enjeux économiques et des entreprises de l'industrie agroalimentaire particulièrement présentes.

La problématique de la programmation a été la même que celle de Dijon : En quoi les projets de structuration de filières territoriales inscrits dans des projets alimentaires territoriaux multi-partenariaux induisent des besoins nouveaux en termes d'accompagnement ?

L'objectif donc de cette programmation annuelle était ainsi, de poursuivre l'étude des liens entre les projets de structuration de filières et les PAT, pour voir en quoi ces liens induisent l'arrivée de nouveaux partenaires autour de la table, d'étudier en quoi ces partenariats sont nouveaux (quels acteurs sont nouveaux ou quelles combinaisons d'acteurs sont nouvelles), quelles approches sont nouvelles et ainsi quelles nouvelles compétences sont mobilisées ou seraient nécessaires. Terres en villes a cherché lors des entretiens, lors du webinaire et lors de la rencontre régionale à questionner les méthodologies de ces projets sous cet angle des partenariats et des nouvelles approches qu'ils nécessitent, pour les renforcer.

1. LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX : UN CADRE FAVORABLE POUR L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES FILIÈRES ET LA RETERRITORIALISATION DE FILIÈRES LONGUES

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) peuvent se révéler des catalyseurs dans la structuration des filières territorialisées en France. Des objectifs volontaristes sont mis en avant pour de nombreux PAT : en promouvant une alimentation durable et de qualité tout en renforçant les liens entre les acteurs locaux de la chaîne alimentaire, ils fournissent un contexte favorable au développement de ces filières sur le territoire selon une approche systémique.

- Renforcement de la souveraineté alimentaire locale

Les PAT cherchent à favoriser l'autosuffisance alimentaire des territoires en encourageant la production locale et en réduisant la dépendance aux importations. Cela permet de sécuriser les approvisionnements alimentaires en cas de crises ou de perturbations des marchés internationaux.

- Soutien aux producteurs locaux

Les orientations stratégiques des PAT promeuvent, la plupart du temps, un soutien direct aux agriculteurs et producteurs locaux en facilitant l'accès aux marchés locaux. Cela passe par la création de circuits courts, comme les marchés de producteurs, les AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), et les ventes directes à la ferme. Les PAT mettent en avant les produits locaux et leur qualité. Ils peuvent inclure des actions de communication et de marketing pour sensibiliser les consommateurs à l'importance de consommer local et à la richesse des produits de leur région.

- Développement de circuits courts et création de partenariats locaux

Ils favorisent la mise en place de circuits courts de distribution, réduisant ainsi le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Cela permet de réduire les coûts intermédiaires, d'augmenter la valeur revenant aux producteurs et de proposer des produits plus frais et souvent de meilleure qualité aux consommateurs.

Les PAT encouragent la coopération entre les différents acteurs locaux : producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités locales, associations, et consomma-

teurs. Ces partenariats permettent de mieux coordonner les efforts et de créer des synergies entre eux qui peuvent être bénéfiques pour le développement des filières locales.

- Amélioration de la résilience économique et promotion de pratiques agricoles durables

En diversifiant les sources d'approvisionnement et en favorisant les échanges locaux, les PAT contribuent à la résilience économique des territoires. Ils permettent de créer de l'emploi et de maintenir l'activité économique dans les zones rurales tout en réintégrant de la valeur localement. Ils encouragent des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement qui contribuent à la préservation des ressources naturelles et à la lutte contre le changement climatique.

- Éducation et sensibilisation

Les PAT incluent souvent des actions d'éducation et de sensibilisation à destination du grand public, des scolaires et des professionnels. Ils promeuvent une alimentation saine et durable, et sensibilisent aux enjeux de l'agriculture locale et de la souveraineté alimentaire.

En somme, les projets alimentaires territoriaux peuvent jouer un rôle multifacette qui va coïncider avec les objectifs de structuration des filières locales et permettre ainsi de chercher à répondre aux enjeux actuels de transition écologique et de résilience des territoires. En effet, l'approche systémique des PAT permet d'adopter une focale à même de structurer des projets mettant en liens des acteurs amont/aval et des domaines de compétences éloignés. A ce titre, les différents projets décrits par la suite sont exemplaires de l'impulsion initiée par les phases de diagnostics globaux des PAT et des orientations stratégiques mis en œuvre par la suite.



Rencontre régionale à Lorient Agglomération, le vendredi 24 mai au matin.

Bretagne, la place de l'économie dans les PAT et l'exemple des filières légumineuses à vocation alimentation humaine

La Bretagne est particulièrement marquée par une forte concentration des industries agroalimentaire qui ont une vocation nationale voire internationale. Un enjeu pour les PAT de cette région va être de trouver des synergies avec les acteurs impliqués dans ce tissu industriel et qui ont des fonctionnements en filières très structurées. On pourra donc distinguer pour les PAT de la région tout particulièrement les enjeux suivants :

- Trouver des mutualisations, synergies et complémentarités avec les acteurs économiques de ces filières pour qu'ils puissent, en coopérant dans le cadre des PAT y trouver leur intérêt et vice-versa, apporter au collectif.
- Contribuer à une évolution du système alimentaire territorial répondant d'un côté aux objectifs économiques des acteurs des filières mais aussi aux objectifs de transition des acteurs du territoire.

Les travaux de la filière légumineuse ont montré la complexité de ces relations. Le pilotage par la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne (avec les chambres d'agriculture des autres régions du Grand Ouest), proche des

acteurs économiques et de leur sensibilité a permis de rendre particulièrement riche le terrain d'expérimentation à la mise en place de ces nouvelles filières légumineuses.

Lors du Carrefour de LEGGO à Rennes en avril 2023, les PAT des 4 régions sur lesquelles l'association LEGGO agit, ont été invités à venir découvrir les actions et échanger avec les acteurs des filières et imaginer les actions communes du point de vue de la reterritorialisation d'une filière légumineuse avec sa logistique, ses flux... L'association a proposé une série de webinaires à destination des collectivités, disponible sur la chaîne YouTube de l'association, pour les sensibiliser sur le sujet des légumineuses, du point de vue nutritionnel, environnemental et économique.

Dans le cadre de la mise en place des démonstrateurs, les collectivités sont invitées à s'y associer et à venir monter en compétence. Parmi elles, la collectivité Eaux du bassin rennais, Mauges communauté, ou encore le Parc Naturel Régional d'Armorique sont dorénavant adhérentes à l'association.

Le moteur que constitue la commande publique liée à la restauration collective est considéré avec particulièrement d'intérêt pour ces filières naissantes.

Le Pays de Lorient, l'économie et la restauration collective dans le PAT

Le PAT du Pays de Lorient a été lancé en 2017 avec des actions pilotes d'éducation à l'alimentation en restauration collective et un travail visant à relocaliser l'approvisionnement de la restauration collective.

La place centrale de la Chambre d'agriculture dans la gouvernance du PAT a contribué à mettre l'économie au cœur de sa stratégie. Et quand des éleveurs laitiers ont constaté que du lait belge faisait partie de l'approvisionnement des cantines du Pays de Lorient, leur réclamation d'un approvisionnement local en lait a été directement traduit en actions dans le cadre du PAT.

Celui-ci a apporté le contexte politique favorable au projet. En adoptant une focale intégrant les différents niveaux de l'amont et de l'aval, il a mis en avant l'enjeu de reconexion rural-urbain via la restauration collective. Le partenariat Lorient Agglomération et la Chambre d'Agriculture a joué le rôle de facilitateur entre les acteurs économiques, politique et la société civile.

C'est ainsi dans le contexte du PAT que s'est structurée une filière de lait territoriale, notamment pour répondre à l'enjeu du PAT de développer l'agriculture de proximité. Lorient Agglomération a soutenu une partie de la création de la marque Breizh Positive et soutient une partie de l'animation de l'association dans le cadre du PAT.

La création de l'Association des Producteurs du Pays de Lorient, le soutien politique et financier de Lorient Agglomération et de la Chambre d'agriculture a permis de valoriser la production de lait du Pays de Lorient en permettant aux cuisines de la restauration collective de trouver une offre locale tout en s'appuyant sur l'existant (laiterie Pont Scorff déjà présente en Pays de Lorient).

Grand Poitiers, l'eau première denrée alimentaire du PAT

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Grand Poitiers a positionné la question de l'eau comme prioritaire dans ses orientations stratégiques.

Le développement de la filière chanvre est une action transversale qui implique trois services du Grand Poitiers : les directions Eau et Assainissement, Agri-alimentation, Energie (pour le bâtiment). Le projet de structuration de la filière chanvre permet de mobiliser ses différentes directions sur un cas concret et globale d'action en faveur de la préservation de la ressource en eau.

Le volet alimentation de la filière chanvre s'intègre dans 3 des 4 piliers du PAT du Grand Poitiers :

1. Engager le territoire dans la transition agroécologique et l'autonomie alimentaire pour préserver la ressource en eau, la biodiversité et la santé humaine
2. Accompagner et soutenir les agriculteurs locaux
3. Relocaliser des filières agroalimentaires équitables et durables

La structuration d'une filière chanvre de territoire est une des deux actions les plus emblématiques menées par le Grand Poitiers avec l'installation de maraîchers dans le cadre du PAT.

L'animateur du PAT est en charge des ateliers culinaires, de la formation des cuisiniers, de l'animation auprès de scolaires, des EPAHD, de l'identification des transformateurs dans la Vienne... Ainsi, le PAT apporte une vision systémique au projet de structuration d'une filière chanvre en Vienne, lui apportant des soutiens autant en amont, au niveau de la production, que sur la transformation et les échelons intermédiaires, qu'en aval, sur les débouchés.

2. FREINS ET LEVIERS DANS LA STRUCTURATION DE FILIÈRES LOCALES : LA PROBLÉMATIQUE DU PASSAGE À L'ÉCHELLE



Les PAT des régions Grand Ouest sont confrontés comme les autres aux problématiques de leur changement d'échelle et tout particulièrement ceux des membres du réseau Terres en villes qui bénéficient d'un historique de politiques agricoles et alimentaires. Ce changement d'échelle se fera notamment par la structuration des filières alimentaires de territoires en lien avec les acteurs économiques. Comment peuvent-elles servir la relocalisation de l'économie ? Quels partenariats les collectivités, opérateurs économiques et agriculteurs mettent-ils en place pour accélérer la structuration de nouvelles filières et la relocalisation des filières longues ? Quelle place pour les outils structurants ? Dans un contexte de grande difficulté du monde agricole, comment l'action publique des territoires peut-elle appuyer les filières bio ou d'élevage ?

En effet, la reterritorialisation des systèmes alimentaires dans le cadre des PAT se fait en adoptant une focale élargie qui permet d'appréhender l'ensemble des acteurs amont/aval et les problématiques spécifiques à chaque stade des filières alimentaires.

Une filière alimentaire de proximité est entendue ici comme une filière rapprochant producteurs (de matières premières végétales ou animales), transformateurs, distributeurs et consommateurs (de produits transformés) au sein d'un même territoire. Les filières alimentaires de proximité se multiplient en France en couvrant une grande diversité de situations, entre simple relocalisation des filières longues et co-construction de filières collectives.¹

1. RMT Alimentation locale, « Filières en communs : des communs au service de la reterritorialisation des filières alimentaires » (2021-2022)

La structuration des filières locales agricoles et alimentaires rencontre plusieurs obstacles majeurs. La fragmentation des acteurs, le manque de formation et de compétences, les contraintes économiques, les dispositifs logistiques et infrastructurels orientés vers les circuits longs, des réglementations complexes et la pression foncière sont autant de freins. Ces défis rendent difficile la création de synergies, augmentent les coûts de production et de commercialisation, compliquent l'accès aux financements et réduisent les surfaces agricoles disponibles, freinant ainsi le développement des initiatives locales.

Cependant, plusieurs leviers peuvent faciliter la structuration des filières locales. Des politiques publiques favorables et un meilleur accès aux financements encouragent les initiatives locales. La coopération et la mutualisation des ressources entre producteurs, l'innovation technologique et des programmes de sensibilisation et d'éducation sur l'alimentation durable renforcent la filière. De plus, le développement des circuits courts et la promotion de produits « engagés » augmentent la demande et la valorisation des produits locaux, améliorant ainsi la compétitivité et la résilience des systèmes alimentaires locaux. Ces travaux des PAT peuvent également créer de nouvelles opportunités dans la relocalisation de filières longues existantes acceptant d'infléchir leur fonctionnement.

Cette rencontre, à travers la présentation de 3 projets de filières, a permis de mettre en lumière les différents cas de figure et problématiques à l'œuvre dans ces dynamiques et la façon dont les acteurs concernés ont contribué à ces projets de reterritorialisation.

LEGGO : Co-construction d'une filière légumineuse dans le Grand Ouest et difficultés de l'adéquation entre offre et demande

L'association LEGGO est née d'une prise de conscience en 2019 du besoin d'accompagner les acteurs dans le contexte d'expérimentation du repas végétarien en res-

tauration collective dans le cadre de la loi EGALIM. Les chambres d'agriculture de Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et Centre Val de Loire ont créé l'association LEGGO en mai 2020 pour travailler à un approvisionnement plus local en légumineuses. L'association a pu s'appuyer, dans un premier temps, sur un réseau d'agriculteurs pionniers disposés aux cultures innovantes en majorité impliqués dans l'agriculture biologique.

La structuration de la filière légumineuse est projetée sur une dizaine d'années et reste pour le moment à la phase expérimentale aussi bien dans la partie technique amont (expérimentations sur les itinéraires techniques du fait des conditions pédoclimatiques spécifiques du territoire dont l'adéquation avec la plupart des légumineuses reste à confirmer) que dans la constitution de la demande en aval encore habituée à des achats de légumineuses en conserve issues de l'import. Le projet LEGGO s'attèle aux deux mais butte surtout sur la recherche de l'adéquation entre la structuration de cette demande pour assurer la sécurisation des investissements nécessaires et le développement technique de l'amont.

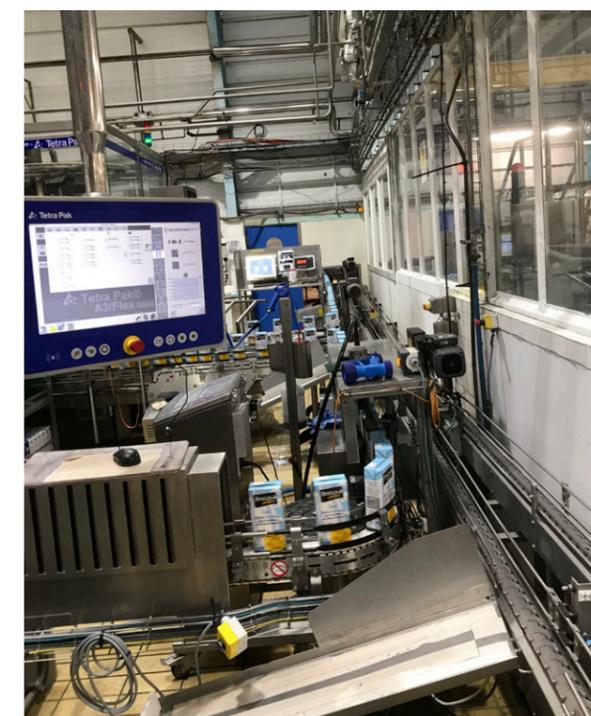
En effet, la problématique de la compétitivité due aux rendements comparativement faibles des légumineuses par rapport à d'autres territoires (ex : 1t/hectare pour la lentille en Bretagne) rend difficile la prise de risque financier pour investir dans les outils nécessaires aux processus de transformation. Par ailleurs, la commande publique ne semble pas encore mature du fait, notamment, des habitudes d'achats de produits similaires issus de l'importation (ex : lentilles précuites ou conserve) pour permettre une contractualisation qui assurerait une juste rémunération des producteurs.

En ce sens, une réflexion quant au rôle des collectivités dans la participation à la prise de risques financiers relative aux investissements structurants pourrait être initiée afin, d'impulser la dynamique et de rassurer les producteurs quant à la réalité économique des débouchés de ces cultures.

Breizh Positive : la création d'une marque territoriale pour une meilleure rémunération des producteurs

La phase de diagnostic du PAT du Pays de Lorient a mis en évidence l'origine étrangère, en l'occurrence belge, d'une partie significative du lait au sein des achats relevant des marchés publics.

Les élus locaux et les autres acteurs du Pays de Lorient ont souhaité structurer une filière « Lait du Pays de Lorient » pour offrir une rémunération correcte et stable aux pro-



Les briques de lait Breizh'Positive sur la chaîne de la laiterie de Pont Scorff de la coopérative Lorcoo le 24 mai.

ducteurs de lait en misant sur la contractualisation et l'élargissement des débouchés, notamment à la restauration collective.

Breizh Positive est une marque territoriale de commercialisation, en restauration collective, de lait UHT collecté en Pays de Lorient, dans un rayon de 40 km autour de la laiterie de Pont Scorff. Cette marque territoriale appartient à l'association des producteurs du Pays de Lorient et permet une rémunération de la marque grâce à un pourcentage payé par le distributeur à l'association. La marque de lait est distribuée en restauration hors foyer en Pays de Lorient et plus généralement dans le Morbihan et en Bretagne.

Le projet s'inscrit dans une logique de reterritorialisation des filières afin, notamment, de garder la valeur ajoutée sur le territoire.

Le lait UHT est un exemple typique où les acteurs en aval, notamment l'industrie laitière et la grande distribution, ont capté de plus en plus de valeur sur le long terme, sans lien avec les coûts de la matière première. Ce transfert croissant de valeur s'est fait au détriment des éleveurs, au profit des distributeurs. Ce phénomène a été rendu possible par une déconnexion économique et physique, permettant de valoriser le lait emballé par le marketing et la publicité auprès des consommateurs, sans augmenter le prix payé aux éleveurs.²

2. Le Basic, La filière bovin lait française, Analyse de la création et de la répartition de la valeur tout au long de la chaîne de valeur du lait et lien avec ses enjeux de durabilité, RAPPORT DE RECHERCHE, Décembre 2023



Visite de la laiterie de Pont Scorff de la coopérative Lorcoo, le 24 mai après-midi : échanges avec les dirigeants sur la filière lait Breizh'Positive.

Les initiatives de « lait engagé » contribuent à promouvoir une meilleure valorisation du travail des éleveurs et garantir une rémunération plus juste pour leur production laitière. Bien que les volumes soient faibles (1,7% de la collecte laitière française), ces initiatives se multiplient au niveau national avec des situations très différentes en termes de modalités de rémunérations supplémentaires.

Pour le lait Breizh Positive, la licence de marque garantit aux producteurs une rémunération supplémentaire de 2 centimes sur chaque brique d'un litre vendu. La rémunération supplémentaire obtenue grâce à la marque « Breizh Positive » est doublement bénéfique aux producteurs. Elle est sécurisée et permet de gagner plus sans surcoût de production du fait que l'infrastructure de la filière repose sur de l'existant, notamment, l'existence d'accord de collecte entre laiteries permettant la détermination d'un lait local. Les étapes suivantes consisteraient à assurer une meilleure rémunération aux producteurs, de diversifier les produits sous cette marque mais, surtout, à s'attaquer au marché de la GMS ce que laiterie et distributeurs n'envisagent pas pour le moment.

La filière Chanvre du Grand Poitiers : entre débouchés dans le bâtiment et émergence d'un marché dans l'alimentaire

Grand Poitiers s'est engagé dans le développement d'une filière chanvre dans le cadre de la protection de la ressource en eau. A l'échelle du territoire de la Vienne, plusieurs captages d'eau potable ont été contaminés par des pollutions (nitrates et pesticides). Dans les années 2000, des programmes d'actions sur la qualité de l'eau avaient été mis en place. Un objectif était d'accompagner les acteurs du territoire dans leurs changements de pratiques

pour limiter le transfert des polluants vers les zones de captage.

La démarche de développement de filière bas niveau d'intrants et, plus particulièrement, de chanvre en Vienne portée par le Grand Poitiers, en collaboration avec le syndicat Eaux de Vienne, propose un phasage de structuration de la filière :

1. Mobilisation et élaboration du plan d'action local : implantation du bassin de production/transformation sur l'Aire d'Alimentation et de Captage (AAC) de la Vienne.

2. Mise en œuvre effective du plan d'action local :

- Accompagnement d'un groupe d'agriculteurs à la production et à la transformation du chanvre (sessions de formation)

- Développement de gammes de produits au chanvre auprès des collectivités publiques et des structures privées sur le volet alimentation

- Sensibilisation des professionnels du bâtiment aux produits du chanvre

3. Structuration de la filière (2023/2025) : construction d'une offre de transformation des matières, via un collectif permettant l'investissement dans une unité de défibrage de la paille pour les débouchés du bâtiment (seuil de rentabilité sur le modèle Chanvre Mellois estimé à 80-100 ha de culture).

Ce projet de développement d'une filière chanvre est riche en enseignements du fait, d'une part de son origine, marquée par les orientations stratégiques de Grand Poitiers autour de la préservation en eau et, d'autre part, sur les différents débouchés en aval autour du bâtiment et de l'alimentaire. En effet, si le contexte réglementaire en urbanisme promeut les matériaux bio-sourcés et favorise ce type de dynamique, le marché alimentaire autour du chanvre est en pleine émergence et nécessite des actions spécifiques. La problématique de l'investissement et donc de la prise de risques dans un environnement économique pas encore stabilisé interroge sur les modalités d'actions et les acteurs adéquats pour assurer ce passage à l'échelle. Le PAT, par sa vision systémique, appuie la structuration de filière en abordant les différents maillons simultanément. La mise en place d'une filière territorialisée nécessite de repenser les outils existants (ceux des filières chanvre déjà en place ne correspondant pas à la valorisation complète de la production). Ce sont donc ces outils structurants et les débouchés qui sont à repenser à l'aune de cette approche plus globale.

3. LA CO-CONSTRUCTION ET LES PARTENARIATS DANS LA STRUCTURATION DE FILIÈRES LOCALES AU SEIN DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX DES MEMBRES GRAND OUEST



La co-construction est un processus collaboratif essentiel dans la structuration des filières locales au sein des projets alimentaires territoriaux (PAT). Elle implique l'engagement actif de tous les acteurs de la chaîne alimentaire, y compris les agriculteurs, les transformateurs, les distributeurs, les consommateurs et les institutions publiques. Ce processus repose sur plusieurs piliers :

- Participation inclusive : Tous les acteurs, quel que soit leur rôle ou leur taille, sont impliqués dès les premières étapes du projet. Cela garantit que toutes les voix sont entendues et que les décisions prises reflètent les besoins et les attentes de l'ensemble des participants.

- Élaboration concertée des objectifs : Les objectifs du projet sont définis de manière concertée, en tenant compte des spécificités locales, des défis à surmonter et des opportunités. Cela permet de créer une vision partagée et d'aligner les efforts de chacun vers un but commun.

- Planification collaborative : La mise en œuvre des actions est planifiée collectivement, avec des réunions régulières pour discuter des progrès, des ajustements nécessaires et des nouvelles initiatives à entreprendre. Ce processus dynamique permet de s'adapter rapidement aux changements et aux imprévus.

- Respect des spécificités des différents acteurs impliqués : l'une des spécificités des acteurs économiques est qu'ils sont souvent plusieurs sur un même marché, en concurrence. Il est donc primordial de respecter le secret des affaires et la propriété intellectuelle. Les échanges d'informations sont primordiaux : en tant que médiateur, l'animateur met en place une forme d'équité dès lors que les principes mentionnés sont respectés. Au final, il s'agit de bâtir de l'interdépendance entre les maillons.

Les partenariats sont au cœur de la structuration des filières locales dans les PAT. Ils se manifestent à plusieurs niveaux et sous différentes formes :

- Partenariats public-privé : Les collectivités locales, les chambres d'agriculture et les entreprises privées travaillent ensemble pour soutenir financièrement et logistiquement les projets. Les collectivités peuvent fournir l'impulsion par des orientations stratégiques, des subventions et des infrastructures, tandis que les entreprises peuvent offrir leur expertise et leurs réseaux de distribution.

- Coopérations intersectorielles : Les agriculteurs, les transformateurs et les distributeurs forment des alliances pour mutualiser leurs ressources, partager les coûts et accéder à de nouveaux marchés. Par exemple, des associations peuvent être créées pour faciliter la mutualisation des connaissances et assurer l'interconnaissance.

- Partenariats avec les institutions de recherche : Les universités et les instituts de recherche collaborent avec les acteurs locaux pour développer des innovations technologiques et agronomiques. Ces partenariats permettent de tester de nouvelles variétés de cultures, d'améliorer les techniques de production et de transformation, et de renforcer la durabilité des pratiques agricoles.

- Implication de la société civile : Les consommateurs et les associations de la société civile, comme les conseils de développement, peuvent être impliqués pour promouvoir la demande de produits locaux et durables, prendre du recul sur certaines pratiques.

Il est à noter que l'accompagnement en termes d'animation se révèle primordial dans le projet de structuration d'une filière. Ce dernier est souvent le fait d'un financement public lors de la phase d'émergence et il est difficilement maintenu par la suite, ce qui complexifie souvent la consolidation des projets et la dynamique collaborative des acteurs concernés. Il est donc recommandé de trouver un modèle économique pour pérenniser cette animation.

CONCLUSION



Visite de la laiterie de Pont Scorff de la coopérative Lorcoo le vendredi 24 mai après-midi : présentation de la chaîne de production.

Les échanges d'expériences autour de la structuration de filières locales lors de la rencontre régionale ont mis en lumière les freins et les leviers essentiels à la reterritorialisation des systèmes alimentaires pour promouvoir une transition durable. Les initiatives présentées, telles que la filière légumineuse, la filière chanvre et la marque de lait territoriale, illustrent l'engagement des territoires malgré les défis rencontrés, notamment, la confrontation entre des logiques de marchés et des dynamiques de développement territorial.

Cette rencontre a mis en avant l'étendue des compétences nécessaires pour travailler avec les acteurs économiques, mais aussi pour faciliter les coopérations entre acteurs économiques et collectivités et qui sont d'autant plus diversifiées que notamment dans le cadre de PAT, l'on souhaite impliquer également la société civile.

Nous retrouvons au centre des compétences de médiations et d'animation. Autour de celles-ci vont s'articuler des compétences économiques, juridiques et des compétences techniques concernant l'amont agricole mais aussi la transformation, la logistique et la distribution.

En conclusion, ces échanges d'expérience ont permis de souligner à la fois les défis et les opportunités de la coopération et de l'innovation dans la reterritorialisation des filières alimentaires. Ils ont également mis en avant la nécessité de soutenir et d'accompagner les initiatives locales pour favoriser une transition vers des systèmes alimentaires plus durables et équitables, malgré les obstacles à surmonter.



TERRES EN VILLES
LE RÉSEAU FRANÇAIS DES ACTEURS
DES POLITIQUES AGRICOLES ET
ALIMENTAIRES D'AGGLOMÉRATIONS

Siège Social : 22 rue Joubert - 75009 Paris
Contact : accueil@terresenvilles.org

www.terresenvilles.org



avec le soutien financier de

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*